

144. — **Le Novum Glossarium.** — Lentement — ceci n'est pas un reproche ! la précipitation n'est pas compatible avec les qualités requises pour des travaux de l'espèce — et sûrement, le *Novum Glossarium* publié sous les auspices de l'Union Académique Internationale, poursuit sa carrière : *Novum Glossarium mediae latinitatis* ab anno DCCC usque ad annum MCC, edendum curavit Consilium Academiarum consociatarum. Huic fasciculo conficiendo praefuit Franz BLATT. *Miles-Mozytia*. Hafniae, Ejnar Munksgaard, 1963 ; un vol. in-4°, ff. liminaires + colonnes 485-882. Prix : 120 couronnes danoises. Nos lecteurs ont pris connaissance ici-même (t. XXXVII, 1959, pp. 104-111 et t. XL, 1962, pp. 293-294) de nos remarques au sujet des fascicules antérieurement parus (lettres L et Ma) ; certaines critiques d'ordre général n'ont plus aujourd'hui leur raison d'être, et l'on s'en félicite. Au risque de paraître ressasser toujours les mêmes griefs, répétons combien il est déplaisant de constater, dans un ouvrage de cette classe, le flottement dans la typographie des références : on passe sans raison apparente du romain : Carolus-Barré, notes de toponymie meunière dans *Mélanges de linguistique...* M. Roques (col. 709, l. 54) à l'italique : *Carolus-Barré, Notes de toponymie meunière dans Mélanges...* etc. (col. 712, l. 9), pour revenir au romain quelques lignes plus bas (l. 16) ! Nous ne songerions pas à réclamer l'abandon de la règle suivie jusqu'à présent du seul fait qu'elle n'a pas nos préférences. Mais, justement, il n'y a pas de règle ; il s'agit simplement d'en adopter une et de s'y tenir.

Passons maintenant aux observations que nous a suggérées la lecture de certains articles ... ou l'absence de tels autres. Elles ne sont évidemment pas exhaustives, car c'est en lisant les textes — même quand on croit les comprendre — qu'on est amené à consulter les dictionnaires et à y découvrir des lacunes ou des erreurs qui ne se révèlent pas toujours à un premier examen.

miles (col. 486, l. 18) : on ne voit pas l'utilité qu'il y a à distinguer parmi les *milites Christi* ceux qui ont aussi été *milites* dans les armées romaines ou autres.

militaris : aux exemples donnés litt. C, 1 (col. 492, ll. 45 sqq.), ajoutons celui-ci : *Quidam miles, Geraldus nuncupatus, ... cum esset ad omnes artes militares aptissimus, accipitrem optimum... a seniore suo poposcit mutuo* (*Liber Miraculorum S. Fidis*, I, XXIII, éd. A. Bouillet, p. 61), qui nous apprend ce que sont ces *artes militares*.

mingo (526, 53) : on ne saisit pas clairement comment le passif de ce verbe a le sens

actif de « faire uriner » : c'est qu'il s'agit de substances diurétiques qui sont éliminées par l'urine (*minguntur*).

mirabilis, -a, -um devrait figurer ici avec l'exemple : *Mirabilia [cluit opera | medicamina | aegrotis dans | satis humilia (Analecta hymnica, VII, 177, 6), et ce en dépit de l'interprétation de M. L. Elfving, Étude lexicographique sur les séquences limousines (Studia latina Stockholmiensia, VII, p. 40) qui y voit un mirabile au < neutre > pluriel accompagnant un substantif à l'ablatif singulier ! Mirabilia serait plutôt, nous semble-t-il, l'ablatif féminin d'un adjectif en -ius, analogue au militarius et au principalis dont M. Elfving a relevé ailleurs des exemples (cf. notre c.r. de la Revue d'Histoire ecclésiastique, t. LIX, 1964, p. 158).*

mirmito, -as : manque. On le trouve cependant chez Ugutio, s.v. *mgugio* « *id est mirmitare ad modum mutorum* ».

mitta (640, 39) : pourquoi une rubrique spéciale quand il s'agit d'une mesure de capacité « pour le sel », et non pas quand il est question de *mittas de brasio* ou *brasii* ?

mobilis (col. 664, l. 45) : PAUL. AEGIN., cur. 38, 19 aurait-il qualifié de *difficile* un mal qui « peut être supprimé » ? Il s'agit bien plus vraisemblablement d'un mal à localisations multiples.

modina : on s'étonne de ne pas le trouver, alors qu'il figure dans un exemple cité s.v. *mozytia* : UGUTIO : *item a modus, hec mozina, -e, genus repositorii quasi modina*.

molendinus (709 sqq.) : les matériaux réunis pour la rédaction de cet article ont été utilisés par M^{me} A.-M. Bautier pour une remarquable étude sur *Les plus anciennes mentions de moulins hydrauliques industriels et de moulins à vent (Bulletin philologique et historique [jusqu'à 1610], année 1960, vol. II, pp. 567-625, Paris, 1961) où, déplorant la pauvreté de notre information sur les caractères techniques des moulins médiévaux, elle constate qu'« à l'occasion de quelque précision de lieu, nous apprenons qu'ils [sc. les moulins] se trouvent sur un fleuve ou sur une rivière, près d'un étang ou d'un lieu de pêche... bref nous devinons sans peine qu'il s'agit d'un moulin à eau » ! « Nous devinons », c'est peut-être beaucoup dire, mais c'est reconnaître, et fort justement, que le contexte a suppléé très opportunément à l'insuffisance de la terminologie : en effet, des 37 exemples ici rassemblés, seuls les deux où il est fait mention de *molendinum aquaticum* ont titre à figurer sous la rubrique « moulin à eau » d'un dictionnaire ! De même, s.v. « moulin à grain » ne devraient être retenus que *molendinum anonagium*, — *bladarium*, *molendinus ordearius vel miliarius*, — *de blado*, — *ad segetem*.*

Au reste, la rubrication de ce copieux article est loin d'être satisfaisante. On y a distingué moulin à eau, — à vent, — mû par un cheval, (pour ce qui est du moulin à bras, on renvoie à *manumolendinum*), — à choisel, — à grain, — à foulon, — à malt ou à orge, etc. : or, un moulin à eau est forcément aussi un moulin à grain, ou à malt, ou à tan : un double classement s'impose donc : A) selon la force motrice utilisée ; B) selon les matières soumises à mouture.

Notons enfin que le moulin à choisel, qui n'est qu'une variété du moulin à eau, voisine malencontreusement avec le moulin à grain ; comme *choisel* est quasiment inusité à l'heure actuelle — le mot ne figure déjà plus dans le Littré — on risque de s'y méprendre et d'imaginer qu'il s'agit d'une matière qu'on envoie au moulin.

monasterium IV (776, 37 sqq.) = église paroissiale. Les exemples ici rassemblés

montrent combien le P. Van den Bosch, dans l'ouvrage qu'il a consacré à *Capa, Basilica, Monasterium* (C.R. dans cette revue, t. XXXIX, 1961, p. 882) s'était aventuré en affirmant que, parmi les textes des x^e-xiii^e siècles, la *Vita Protadii* était la seule à offrir un exemple de cette acception.

morasticon (819, 33) : origine et sens inconnu. On n'en déplore que davantage le laconisme de la citation (*morasticon de eo* !) qui ne nous permet même pas de hasarder une conjecture.

morior (830, 40) : il conviendrait de citer un passage du *Chronicon Salernitanum* (ed. Ulla Westerbergh, p. 176, l. 28) : *et ne unus ex Francis est mortuus, nisi unus ex Spoletinis est sauciatus*, qui n'a de sens que si l'on admet que *mortuus* s'est résorbé dans la notion plus générale de « pertes subies au cours d'une bataille ». On traduira donc : « et il n'y eut point de pertes dans le camp des Francs, à cela près qu'un Spolétain fut blessé ».

On voudra bien nous permettre, à l'occasion de cette récénsion, d'ajouter quelques remarques relatives à des fascicules antérieurs :

s. v. **lapideus**, il conviendrait d'ajouter le sens de « construit en matériaux durs » (et non pas nécessairement en pierre), comme on s'en rend compte dans ce passage de GALBERT DE BRUGES : *et ideo contra ignis molestiam lapideum et tale opus confinxerant ex ollis et lateribus* (c. 37).

latrina : l'acception courante n'est guère admissible dans le passage cité par M. Elfving (*op. cit.*, p. 193 et la note) : *Averni latrina confringens ianuas* (*Analecta hymnica*, LIII, 21, 16) ; une expression parallèle *Tartari latibula* (*ibid.*, VII, 46, 5) donne à penser que *latrina*, où l'on voyait sans doute un dérivé de *latere*, a ici le sens de « lieu caché », de « profonde retraite ».

latrix (lettre L, col. 51, l. 50) : au passage cité, il aurait fallu adjoindre celui-ci, emprunté à GALBERT DE BRUGES, *Meurtre de Charles le Bon*, ch. 41 (éd. Pirenne, p. 66) : *intro conscenderunt per subtiles scalas et latrices quas solus homo ferret*, d'autant plus qu'il figurait déjà dans le Ducange ; *latrix* y est glosé par *portatilis*, ce qui n'est guère compatible avec le sens actif du suffixe *-tor*, *-trix* ! Nous voyons en *latrices*, non pas un adjectif, mais un substantif coordonné à *scalas*, et probablement une latinisation du moyen-néerlandais *ladere*, *ladder* = échelle (cf. Verwijs-Verdam, *Middelnederlandsch Woordenboek*, t. IV, col. 35).

s.v. l. **lectus**, on fera place, à la suite de l'acception de « tombeau », à celle de « reliquaire », avec cet exemple : *super sanctissimum corpus eius aedificaverunt lectum magnum de auro et argento fabricatum* (*Revue bénédictine*, LXXIV, 1964, p. 102 : ce texte, édité par Dom Misonne, fait partie des leçons d'un passionnaire de l'abbaye de Brogne, mais a été emprunté, dans sa majeure partie, à un sermon composé à Saint-Denis à la fin du ix^e siècle, et reflétant l'usage dionysien).

lobium : n'a pas été relevé ! C'est, dit Pirenne, « une espèce de balcon ou de galerie, en flamand *loof*. Cf. GALBERT DE BRUGES, *Passio Karoli*, cap. 29 : *ad dedecus et ignominiam illorum traditorum, qui obsessi stabant ad lobium comitis et ad propugnacula...* (ed. Pirenne, p. 51).

luydas : d'après l'exemple cité : *...symphonia illa que manuum exercitio fit in aliquo instrumento musico que vulgo luydas dicitur*, il s'agirait, non pas d'un chant, mais de son accompagnement instrumental.

macula : à l'exemple donné au § 4, on ajoutera celui-ci : *Torta quia ad modum cathenarum intorte sunt ut ita dicam macule in lorica*, ARNULF. AUREL., *Glosule super Lucanum*, VII, 498.

mairemium (60, 22) : ajouter la forme *marrenium* que l'on trouve s.v. *molendinus*, col. 710, l. 10.

malleatorius, -a, -um (79, 8) : ajouter le sens de « pareil à celui d'une masse d'arme » qu'il a dans le passage suivant : *restitit civibus semper in faciem, multos vulnerans, sternens et ictu malleatorio gladii sui attonitos plurimos dejiciens*. GALBERT DE BRUGES, *Meurtre de Charles le Bon*, ch. 41 (éd. Pirenne, p. 67).

malogranatum (85, 13) : ajouter la forme *malagranatum* que l'on relève dans l'inventaire du trésor de l'abbaye de Saint-Trond de 870 inséré dans les *Gesta abbatum Trudonensium*, I. (éd. Koepke, *M.G.H.*, SS., X, p. 230, l. 29) : *Malagranata argentea II*.

maneria (117, 29) : ajouter le sens de « sorte, espèce » et l'exemple : *vinea machina belli est de vitibus vinee texta... uel de alio uimine facta ad modum trilie que est quedam maneria vinee unde etiam uinea dicitur illa machina*. ARNULFI AURELIANENSIS *Glosule super Lucanum*, II, 506 (éd. Berthe A. Marti, pp. 135-136).

On relève d'ailleurs chez Arnolphe d'Orléans de nombreux cas où *maneria* glose des mots tels que *modus*, *species*, *facies*, *imago*.

manica : ajouter, après le § 2 : manches qu'on passait par dessus les manches du vêtement pour ne pas les salir lorsqu'on se livrait à certains travaux (cf. la locution : « c'est une autre paire de manches ») : *Item quatuor paria manicarum, ne stamineorum manicae fratrum sordidentur (Consuetudines Cluniacenses II, XXVI, ap. Migne, P.L., 149, col. 729)*.

manutergiolum : manque ! On le trouve cependant dans le chapitre des *Consuetudines Cluniacenses* que nous venons de citer : *Tria manutergiola, quae et omni quinta feria mutantur*, ap. Migne, *P.L.*, 149, col. 729).

[**medicinalius**, -a, -um ?] (298, 8) : l'existence d'adjectifs tels que *militarius*, *principalis* (cf. ci-dessus, s.v. *mirabilis*) nous invite à supprimer les crochets, le point d'interrogation et l'indication « *par erreur* ».

meditamen : dans l'exemple emprunté à l'*Ecbasis captivi* (v. 401), il ne s'agit assurément pas de « méditation religieuse » !

mentualis, -e (393, 29) : trop brève, la citation de Guibert de Nogent ne permet pas de se rendre compte que le mot a été créé pour la circonstance afin, sans doute, de souligner la similitude de trois épithètes (*spirituale*, *mentuale*, *intellectuale*) destinées à introduire trois développements parallèles (cf. notre contribution aux *Hommages à Léon Herrmann* : *Ut ita dicam et similia* dans *Collection Latomus*, t. XLIV, p. 426).

mercator (col. 399, l. 39) : dans le premier exemple, le sens péjoratif de « trafiquant » provient de l'épithète *pessimus* !

mercurius (col. 412, l. 30 sqq.), au sens de *lapidum acervus* ; on y est renvoyé à *mergorium*, que l'on cherchera en vain ; c'est à *mergerium* (col. 419, l. 35) qu'il conviendra de se reporter.

mergus, -oris 2 : le sens de « treuil de puits » n'est guère compatible avec la glose d'Ugutio : *situla cum qua aqua extrahitur de puteo* !

s.v. **meta** (439, 41), lire *solemus* (ou *solebamus*) au lieu de *solebant*. On ne voit pas, d'autre part, l'intérêt qu'il y a à recueillir sous une rubrique spéciale (441, 32 sqq.) le sens de

« lit d'un fleuve » ; c'est une façon « élégante », si l'on veut, de rendre ce mot dans un passage où il est question, bien sûr, d'un fleuve qui est sorti de son lit, mais où *meta* garde toujours son sens premier de borne, de limites : celles que le fleuve ne dépasse pas quand il est à son étiage normal.

La rubrique suivante (441, 36 sqq.) relève l'emploi de *meta* comme terme technique, au sens de « pale » ou de « vanne ». Or, dans le passage considéré : *meta quedam, que vulgo patella vocatur, c'est patella* qui est le terme technique, et c'est justement l'imprécision de *meta* — encore soulignée par le *quedam* — qui a contraint le rédacteur de notre texte à recourir à ce vulgarisme : solution qui s'imposait à l'écrivain chaque fois qu'il se heurtait à cette évidence : la pauvreté ou l'insuffisance de son vocabulaire latin. Nous en avons étudié quelques aspects dans *Vulgarismes et néologismes dans la latinité médiévale* (*Le Moyen Age*, numéro jubilaire du 75^e anniversaire, 1963, pp. 247 sqq.). — Maurice HÉLÉN.